70e Année. 11e Série. Tome II. N° 47. 25 Novembre 1899.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : La multiplicité des Langues dans les Congrès Internationaux ; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : A la Faculté de Médecine de Paris : Mutations dans les chaires de Clinique Chirurgicale de la Pitié et de Médecine opératoire. — Les Clubs Médicaux : Le Club médical de Paris. — Nécrologie. — La Médecine aux Chandelles. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : L'Alcoolisme à la vapeur : Les Wagons-Bars dans les Chemins de fer de l'Etat.

Illustrations : Grandes Actualités : M. le Pr Félix Terrier (de Paris). — M. le Pr Paul Berger (de Paris). — Médaille du Professeur Terrier (*Avers* et *Revers*).

BULLETIN

La multiplicité des Langues dans les Congrès Internationaux.

Certains médecins, qui ne comprennent et ne parlent aucune langue étrangère, pour la bonne raison qu'ils n'ont jamais mis leurs deux pieds hors de France (ils se considèreraient comme disqualifiés au point de vue du parti... nationaliste !), blaguent avec persistanee les Congrès internationaux, où ils ne voient que des succursales très modernes de la Tour de Babel....

D'autres, plus nationalistes encore, mais plus clairvoyants, veulent bien admettre les réunions de ce genre, mais en *langue française* seulement.

Les uns et les autres, en raisonnant ainsi, et en dévoilant aussi nettement leur état d'âme, démontrent de la façon la plus nette que notre pays n'est pas encore prêt pour l'internationalisme scientifique, sans parler des autres...

Aucun homme instruit ne peut plus combattre pourtant, aujourd'hui, la valeur de ces assemblées d'hommes compétents, ni nier leur intérêt. Ce serait aller contre l'évidence! Reste la question de la langue, plus difficile à résoudre pour beaucoup d'entre eux, dont plusieurs sont des journalistes de talent. Pour l'instant, à notre avis du moins, une solution s'impose, en attendant l'emploi, peut-être moins éloigné qu'on ne le pense, d'un idiome international, c'est d'accepter dans les réunions de cette nature les langues qui, à l'heure actuelle, régissent le monde du Commerce, de la Science et des Idées, à savoir : l'*Anglais*, l'*Allemand* et le *Français* !

Nos concitoyens seraient tout-à-fait mal venus à lutter contre cette solution très pratique, car tout Français, à l'heure actuelle, devrait parler ces trois langues, comme les Italiens, les Espagnols et les Russes, etc., connaissent de leur côté au moins l'une des trois langues précédentes. On voit donc que le problème des Congrès internationaux serait complètement résolu, si l'on voulait franchement entrer dans cette voie, la plus simple et la plus facile à l'époque présente.

Elle n'a qu'un défaut : c'est d'obliger nos jeunes compatriotes à travailler et à passer quelques mois loin des jupons maternels. Espérons qu'ils seront des hommes et qu'ils comprendront bientôt pourquoi la perdrix abandonne ses petits à la fin de la chasse ! S'ils ont des ailes, n'est-ce point pour voler ?

Marcel Baudouin.

ACTUALITÉS

A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Mutations dans les chaires de Clinique Chirurgicale de la Pitié et de Médecine opératoire.

Par arrêté ministériel, M. le Dr Berger vient d'être, sur sa demande, nommé professeur de Médecine opératoire, et quitte la chaire de Clinique Chirurgicale de la Pitié pour céder la place à M. le Dr Terrier, ancien professeur du Cours d'Opérations.

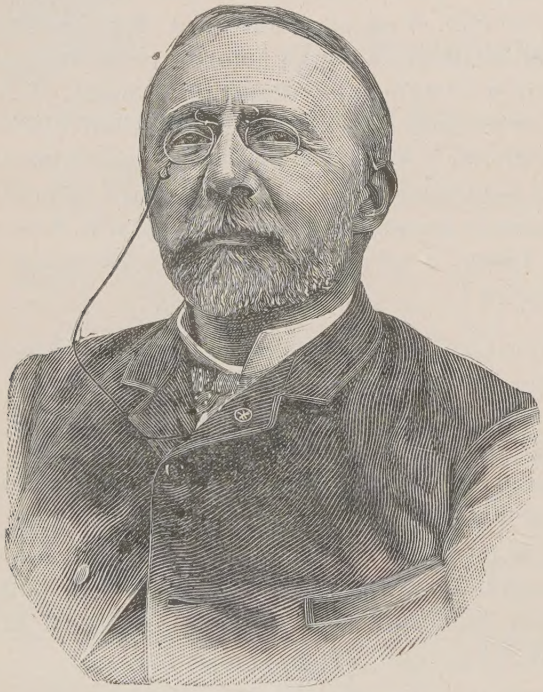

M. le Dr Félix Terrier (de Paris),
Professeur de Clinique Chirurgicale à l'Université,
(Hôpital de la Pitié).

Cette mutation s'explique par le départ de l'Hôpital Bichat du Dr Terrier, qui est obligé, en raison de la limite d'âge hospitalière, d'abandonner le beau service qu'il avait organisé dans l'ancien bastion de la porte St-Ouen; et par une convention établie entre MM. Terrier et Berger, à la mort du dernier professeur de Clinique Chirurgicale.

Tous ceux qui connaissent M. le Dr Terrier, dont nous n'avons pas ici à faire l'éloge comme opérateur et comme savant, seront ravis de voir un tel Maître prendre, pour 1900, époque où les étrangers vont affluer à Paris, une des plus importantes Cliniques Chirurgicales de la Faculté.

M. le Dr Paul Berger (de Paris),
Professeur de Médecine opératoire à l'Université,
(Cours théorique).

Profitons de cette circonstance pour rappeler que la semaine dernière a eu lieu à l'Hôpital Bichat une fête touchante. Les élèves du chef de service, n'ayant pas voulu le

M. le Pr Terrier,
Avers de la Médaille due à M. Vernon.

laisser partir sans lui offrir un témoignage de profonde reconnaissance, lui ont offert une médaille commémorative.

Espérons que la plupart d'entre eux le suivront, à la Pitié, car ils le méritent tous.

C'est M. le Dr Richelot qui, en sa qualité de plus ancien assistant de M. Terrier, lui a remis le souvenir dont nous venons de parler.

Médaille du Pr Terrier.
Revers de la Médaille de M. Vernon.

Cette permutation va être la cause d'un mouvement dans les hôpitaux au 25 décembre : M. le Pr Berger ira à l'hôpital Beaujon occuper le service vacant depuis la mort de M. Marchand ; M. le Dr Quénu irait à l'hôpital Bichat.

Il resterait à pourvoir à la place de l'hôpital Cochin.

M. B.

LES CLUBS MÉDICAUX.

Le Club médical de Paris.

Cette semaine a eu lieu l'inauguration des locaux du *Club médical de Paris*, 5, avenue de l'Opéra, par le Comité du Club. Le mois prochain aura lieu l'inauguration officielle.

Tous les médecins peuvent dès maintenant visiter l'installation matérielle, qui est parfaite, et qui a le grand avantage d'être en communication directe avec les locaux du Cercle National, et d'être tout à fait centrale.

L'heure est aussi venue pour tous ceux qui s'intéressent à ces sortes d'associations de se faire inscrire, car les admissions seront d'autant plus difficiles, ultérieurement, que le nombre minimum des membres est déjà atteint ou à peu près. On trouvera dans nos bureaux les *statuts et règlements* de la Société ; nous les tenons à la disposition de nos lecteurs de Paris et de province, car, comme on le sait, tout en habitant la province et même l'étranger, on peut être membre du Club.

NÉCROLOGIE.

M. le Dr AUBRY (de Saint-Brieux).

M. le Dr Aubry, de Saint-Brieux, vient de mourir à la suite d'un accident de voiture, laissant d'unanimes regrets parmi ses confrères. Secrétaire du Syndicat médical des Côtes-du-Nord, homme de dévouement et d'étude, il avait su concilier l'activité qu'il déployait pour la défense des intérêts professionnels et pour la science avec les préoccupations de la clientèle.

Il a publié un grand nombre de travaux et d'articles. Nos lecteurs se souviennent d'un mémoire publié récemment sur une famille de déséquilibrés, mémoire qui fit grand bruit dans la presse à cause du procès qu'il suscita à son auteur, d'ailleurs absolument désintéressé.— Voici les principaux travaux de M. Aubry :

Les Hôpitaux en Scandinavie. Progrès Méd., 1885, 2. s., *II*, 143. — *Anévrysmes multiples de l'aorte thoracique chez un syphilitique ; anévrysme de la portion intrapéricardique de l'aorte ; compression de la veine cave, supérieure par cet anévrysme ; lésions généralisées du système artériel, néphrite interstitielle avec dégénérescence amyloïde ; périsplénite scléreuse avec plaques calcaires. Progr. méd.*, Paris, 1886, 2. s., IV, 866. — *Les Hôpitaux, les Asiles d'Aliénés, et les Léproseries en Orient* (Grèce, Turquie, Egypte). *Rev. internat. des Sc. méd.*, Paris, 1887, IV, 1. 37. — *La contagion du meurtre.* (Etude d'anthropologie criminelle). — Paris, 1887, 4°, n° 34, 184 *p.* — *La contagion du meurtre. Etude d'anthropologie criminelle.* Paris, F. Alcan, 1888, 8°, 184 p. — *Les bains de boue d'Astrakan. Ann. Soc. d'hydrol. méd.* de Paris, 1889, XXXIV, 138-150. — *Note sur un appareil suspenseur pour le pansement des plaies de la région sacrée. Bull. gén. de thérap.*, Paris, 1889, CXVII, 420. — *Les contagions du meurtre.* Actes Cong. internat. d'Anthrop. crim., 1889, Lyon, 1890, II, 481-488. — *Un Hôpital d'enfants à Moscou. Rev. d'hyp. thérap.* Paris, 1890, II, 138-148. — *La mortalité dans le département des Côtes du Nord* (1880-1889) *et plus spécialement dans l'arrondissement de Saint-Brieux. Ann. d'hyg.*, Paris, 1891, 3. s., XXV, 321-339, XXVI, 348-370.

Le crime et la presse. L'Indépend. bretonne, 1892, août, 27. — *De l'homicide commis par la femme* (étude médico-légale). *Arch. de l'anthrop. crim.* Paris, 1891, VI, 270 ; 370. — *Le vitriol au point de vue criminel.* Actes Cong. internat. d'Anthrop. crim. 1892, Brux., 1893, III, 356-363. — *De l'uxoricide et du libéricide :* suivis du suicide du meurtrier ; question de survie ; discussion. *Arch. de l'anthropol. crim.*, Paris, 1892, VII, 302-331. — *Une famille de criminels* (note pour servir à l'histoire de l'hérédité). *Ann. méd. psych.*, Paris, 1892, 7. s. XVI, 429-441. — *Fracture du larynx : strangulation. Ann. d'hyg.*, Paris, 1894, 3. s., XXXI, 84. — *Les cadavres salés dans l'ancienne médecine judiciaire. Rev. Scient.*, Paris, 1894, 4. s., II, 206-216. — *Projet de généralisation du service d'identification par l'Anthropométrie. Ann. d'hyg.*, Paris, 1894, 3. s., XXXII, 29-36. — *La contagion du meurtre.* Etude d'anthropologie criminelle. Précédé d'une préface de M. le Dr A. Corre. Paris, F. Alcan, 8, XXIV, 388 p. — *Procès de suicidés dans l'ancienne Bretagne* [Abstr.]. *Ann. méd. psych.*, Paris, 1895, 8, s., I, 325-330. — *Influence de la presse sur la criminalité. Rev. de l'hypnot. et psychol. physiol.*, Paris, 1896, 7, XI, 98-107. — *L'ordre des médecins ; quelques arguments pour le combattre. Ann. d'hyg.*, Paris, 1897, 3, s., XXXVIII, 322-333. — *A propos de l'anthropométrie et d'une récente interpellation ; sa généralisation. Arch. d'anthropol. crim.*, Lyon et Paris, 1897, XII, 289-292. — *L'Alcoolisme en Basse-Bretagne* ; à propos de l'étiologie de la cirrhose du foie. *Gaz. méd. de Nantes*, 1897, 8, XVI, 26-36. — *L'Alcoolisme, une question sociale. Gaz. méd. de Nantes*, 1898-9, XVII, 15 ; 18 ; 35 ; 42, etc., etc.

✝ M. C. De Varigny, journaliste scientifique. A la *Revue des Deux Mondes*, il publia : *Quatorze ans aux îles Sandwich ;* deux romans : les *Ruines d'Axmat et Ella Wilson.* Charles de Varigny composa en outre plusieurs ouvrages géographiques et historiques : l'*Océan Pacifique*, *Esquisses historiques sur les Etats-Unis*, les *Grandes Fortunes aux Etats-Unis*, la *Femme aux Etats-Unis*, une *Nouvelle Géographie moderne*, etc. Plusieurs ouvrages ont paru dans le *Temps* sous forme d'articles et sous le titre de : *Vie d'Outre-mer.*

Les obsèques de M. C. de Varigny, père de M. le Dr Henry de Varigny, ont eu lieu dimanche dernier à Montmorency. — Sœur Saint-Henry, décédée à Valence à l'âge de 84 ans, après avoir assisté pendant soixante ans les malades des hôpitaux militaires de Valence et de Romans. Il y a quatre ans, elle avait reçu des mains du général Zédé la croix de la Légion d'honneur. — M. Castel, médecin principal de la Marine en retraite, décédé à Brest, à 73 ans. — M. le Dr Desvernois, Conseiller général de l'Allier. Parti pour une chassë voisine, il a été frappé d'une attaque d'apoplexie et on l'a trouvé mort dans un champ. Il était âgé de 75 ans. — M. le Dr Carlos Valdès, décédé à Paris, à l'âge de soixante-cinq ans. C'était un savant bien connu par ses travaux et ses livres remarquables. Il était inspecteur des Eaux de Luchon. Né à Santiago de Cuba, M. le Dr Valdès avait pris du service dans les ambulances françaises, au moment du siège de Paris. Il avait reçu la croix de la Légion d'honneur des mains du général Ducrot, sur le champ de bataille de Champigny. C'était un fidèle ami de la France, et sa mort sera regrettée de tous. Il était médecin de l'asile d'aliénés de Bordeaux, ancien député de la Haute-Garonne, ancien Conseiller général. Il est décédé à Bordeaux. Les obsèques ont eu lieu à Villefranche-de-Lauraguais. — Mme Paul Loyeux, née Louise Antoinette Lagache, belle-mère de M. le Dr Henri Méry, Professeur Agrégé à la Faculté de Médecine, Médecin des Hôpitaux.

La Médecine aux Chandelles.

Le « Père Naturel » au Théâtre Antoine.

Le théâtre Antoine vient de renouveler son programme avec deux pièces, dont l'une au moins, le *Père Naturel*, est digne d'attention, et par le sujet traité et par l'interprétation.

Le problème posé rentre tout à fait dans le domaine de la Biologie : *L'enfant doit-il être élevé par son père naturel*, son vrai père, ou par le *père artificiel*, celui que la Loi reconnaît comme seul responsable des accrocs survenus à la vertu de la mère ? La pièce conclut en faveur des préjugés sociaux actuels, en faveur de la Civilisation, c'est-à-dire en faveur du *père légal*. Dans toutes les sociétés actuelles, en effet, il est admis que le pavillon couvre la marchandise, que *Is pater est quem nuptiæ demonstrant* (Code civil).

C'est absolument stupide ; mais la foule est pour ces théories « anti-sauvages », parce qu'elles sont anti-naturelles, et que la Civilisation actuelle a précisément pour but de contredire constamment les lois de la Nature. Ce qui explique pourquoi les Sociétés meurent, forcément, à la longue de ces excès de civilisation....

Et, cependant, sur ce point spécial, en y réfléchissant bien, le Code a peut-être raison.... La Biologie semble prouver, en effet, à notre humble avis du moins, que le père naturel n'a qu'un rôle bien accessoire dans la fécondation, et surtout... dans la maternité. C'est le coup de pouce qui met en branle la machine ; et, une fois le volant en marche, le père naturel ne sert plus absolument à rien ! Mais, comme corollaire, la femme seule devrait être propriétaire des enfants, tandis que... Mais n'insistons pas sur ces théories subversives, car nous ne sommes encore que célibataire !

Il y a quelques fautes médicales dans la mise en scène du *Père naturel*, fautes que nous signalons à Antoine! Le rôle de l'amant, dont la maîtresse a une *syncope* dans ses bras, consisterait en réalité à étendre la patiente *horizontalement sur le parquet*, et non pas à la maintenir debout. Le jeu de scène porterait beaucoup plus. — L'incident de l'*entorse* est mal réglé et le médecin de la pièce, qu'on qualifie irrévérencieusement de *vétérinaire*, donne sa consultation en dépit du sens commun; d'ailleurs, l'acteur qui le représente n'a pas du tout l'allure d'un médecin de campagne. — Il n'y a donc pas de médecin consultant à ce théâtre ?

Au demeurant, pièce à voir car Antoine y est vraiment digne de son grand talent

Marc Ell.

PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — Cours libres. — *Chirurgie abdominale et gynécologie.* M. Ch. Fournel : les vendredis, à 5 heures, à partir du 17 novembre (amphithéâtre Cruveilhier). — *Symptomatologie oculaire dans les maladies nerveuses.* M. Kœnig : les mardis, à 5 heures, à partir du 21 novembre (Amphithéâtre Cruveilhier). — *Affections des voies urinaires.* M. Lavaux : les mardis, jeudis et samedis à 2 heures, à partir du 9 janvier 1900 (Amphithéâtre Cruveilhier). — *Electrothérapie et radiographie.* M. Foveau (de Courmelles) : les lundis, à 8 heures 1/2 du soir, à partir du 15 janvier 1900 (Amphithéâtre Cruveilhier).

Tableau des Actes du 27 novembre au 2 décembre 1899. — Examens de doctorat. — *Lundi 27.* — 2e examen, doctorat, nouveau régime MM. Ch, Richet, Rémy, Lesgrez, exam., Petit amphithéâtre. M. Henriot, censeur. — 3e examen, doctorat oral, 1re part. N, R : MM. Kirmisson, Vannier, Sebileau, exam., Salle n° 1. Faculté. M. Méry censeur. — 5e examen, doctorat, 1re partie. Chirurgie, 1re série : MM. Terrier, Jalaguier, Broca (Aug.). exam., Hôtel-Dieu, M. Fournier, censeur. — 5e examen, doctorat, 1re partie. Chirurgie, 2e série MM. Tuffier, Lejars, Legueu, exam., Hôtel-Dieu. — 5e examen, doctorat, 2e partie, MM. Hayem, Teissier, Launois, Hôtel-Dieu.

Mardi 28. — 3e examen, doctorat oral, 1re partie : MM. Brun, Bonnaire, Thierry, exam., Salle n. 1. Faculté. M. Retterer M. Gley censeurs. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Chirurgie, 1re série ; MM. Guyon, Poirier, Albarran, exam., Charité, M. Cornil. censeur. — 5e examen, doctorat, 1re partie. Chirurgie 2e série : MM. Le Dentu, Hartmann, Faure, exam., Charité. — 5e examen, doctorat, 2e partie : MM, Jaccoud, Debove, Thiroloix, exam., Charité.

Mercredi 29. — Médecine opératoire : MM. Lannelongue, Delbe Mauclaire, exam . Ecole pratique, Epreuve p[illegible] examen doctorat oral, 1re partie : MM. Terrier, Lejars, Lepage, exam., Salle no 1 Faculté MM. Ch. Richet, André, censeurs. — 5e examen, doctorat, 1re partie. Chirurgie : MM. Jalaguier, Poirier, Legueu, exam., Pitié. M. Tuffier, censeur. — 5e examen doctorat, 2e partie : MM. Brissaud, Déjerine, Widal, exam.. Pitié.

Jeudi 30 — 2e examen, doctorat, nouveau régime: MM. Gautier, Mathias-Duval, Langlois, exam. Petit amphithéâtre. M. Blanchard censeur. — 3e examen, doctorat oral, 1re partie : MM. Berger, Rémy, Wallich, exam. Salle n° 1, Faculté. — 3e examen doctorat: 2e partie : MM. Dieulafoy, Charrin, Achard, exam. Salle n° 2, Faculté. — 4e examen, doctorat; MM. Proust, Thoinot, Vaquez, exam. Salle n° 3, Faculté. M. Ménétrier censeur.

Vendredi 1er. — 4e examen, doctorat: MM. Pouchet, Landousy, Wurtz, exam. Salle n° 1. Faculté. M. Lannelongue censeur. M. Thoinot. — 5e examen, doctorat, 1re partie Chirurgie. 1re série : MM. Tillaux, Kirmisson, Mauclaire, exam. Necker. M. Hayem censeur. — 5e examen, doctorat, 1re partie Chirurgie, 2e série : MM. Terrier, Jalaguier, Delbet exam. Necker. — 5e examen, doctorat, 2e partie; MM. Brissaud, Letuille, Gaucher, exam. Necker. M. Vidal. — 5e examen, doctorat, 1re partie: Obstétrique, MM. Pinard, Varnier Lepage, exam. Clinique Baudelocque. M. André, suppléant.

Samedi 2. — 2e examen doctorat, 2e partie: MM. Mathias-Duval, Retterer, Heim, exam. Salle n° 1. Faculté. M. Quénu censeur. — 3e examen. doctorat, 2e partie: MM. Debove, Hutinel, Roger: exam. M. Dupré. — 5e examen, doctorat, 1re partie Obstétrique: MM. Budin, Bonnaire, Wallich, examen. Clinique Tarnier. M. Marfan suppléant.

THÈSES. — Mercredi 29. — à 1 heure : Candidat : M. Chapron, Président, M. Potain ; MM. Tillaux, Broca (Aug.) Mery, exam. *Le purpura rhumathoïde.* — Candidat : M. Boutin ; Président, M. Tillaux; MM. Potain, Broca Aug)., Mery, exam. *Contribution à l'étude de la tuberculose primitive de la rotule.* — Candidat : M. Bautigny ; Président : M. Fournier ; MM. Joffroy, Gaucher, Gilles de la Tourette exam. *Contribution à l'étude de l'acné ponctué chez les enfants.* — Candidat : M. Mesley : Président, M. Joffroy; MM. Fournier, Grancher, Gilles de la Tourette, exam. *Etude graphologique sur les variations de l'écriture des aliénés.*

Clinique des maladies du système nerveux. — M. GILLES de la TOURETTE, agrégé, suppléant le professeur Raymond, commencera le cours de clinique des maladies du système nerveux, le vendredi 27 novembre, à dix heures du matin, à la Salpêtrière, et le continuera les mardis et vendredis à la même heure.

Enseignement dans les Hôpitaux de Paris. — **Hôtel-Dieu.** — M. le Dr E. DUPRÉ : les mardis et vendredis (à partir du vendredi 17 novembre), à 10 heures, leçon de pathologie mentale et nerveuse.

Hôpital des Enfants-malades. — *Enseignement pratique du diagnostic et du traitement de la diphtérie.* — M. le Dr SEVESTRE, médecin des hôpitaux, chargé d'un cours de clinique annexe, commencera le lundi 20 décembre 1899, à 9 heures du matin (Hôpital des Enfants-Malades, pavillon Trousseau), un enseignement pratique du diagnostic et du traitement de la diphtérie (sérothérapie, bactériologie, tubage) et trachéotomie). Seront admis à suivre cet enseignement MM. les Etudiants pourvus de 16 inscriptions et MM. les docteurs en médecine. Chacun d'eux sera exercé à l'examen bactériologique et à la pratique des interventions opératoires. Les inscriptions seront reçues au Secrétariat ds la Faculté (guichet n° 1), tous les jours, de midi à 3 heures. Ils seront classés par série de vingt et pour une période de un mois. (MM. les docteurs en médecine devront justifier de leur grade, soit en produisant le diplôme de docteur, soit toute autre pièce énonçant leur identité.) M. le Dr BONNUS, chef du laboraroire, et M. DEGUY, interne du service, dirigent les travaux pratiques.

Faculté de Médecine de Nancy. — *Prix pour 1899.* — Deuxième année. Anatomie et histologie : prix, M. SENCERT; physiologie : M. BLUM. Quatrième année. Médecine, pas de prix; première mention honorable : M. URMÈS; deuxième mention honorable : M. RENY. Prix de chirurgie et accouchements : M. KUNTZLER. Prix Bénit, dit de l'Internat : M. GROSS. Prix Ritter : M. MAILLARD. Prix de thèse : M. GARNIER; mentions très honorables (*ex æquo*) : MM. RICHON et VIAL; mentions honorables : MM. BUTZBACH GROSMAIRE, MATAKIEFF, PAPELIER et ZUBER. Prix Heydenreich-Parisot : non décerné.

Ecole dentaire de Paris. — *Fête annuelle de réouverdes cours.* — Elle aura lieu sous la présidence de M. le Dr S. POZZI, Sénateur, chirurgien des Hôpitaux de Paris, membre de l'Académie de Médecine, le mercredi 22 novembre 1899 à 8 h. 1/2 du soir, à l'Ecole Dentaire de Paris. Ordre du jour : Allocution de M. GODON, Président du Conseil d'Administration, Directeur de l'Ecole. Conférence de M. le Dr ROY, dentiste des Hôpitaux, Professeur à l'École. Rapport de M. le Dr SAUVEZ, Secrétaire général. Distribution des Récompenses et remise des Diplômes aux Elèves de l'année scolaire 1898-99.

Faculté des Sciences de Paris. — M. MOISSAN, membre de l'Académie des Sciences, est chargé de la direction du Laboratoire de chimie pratique institué par l'arrêté du 29 avril 1896 à la Faculté des Sciences.

Collège de France. — Par arrêté, la chaire d'Embryogénie comparée du Collège de France est déclarée vacante.

École supérieure de Pharmacie de Nancy. — *Prix* de 1900. — Prix universitaires (première année). Médaille d'argent : M. RODILLON ; mention honorable : M. JACQUOT. Deuxième année. Médaille d'argent : M. JUSSEAUME; mention honorable : M. Didier. Troisième année. Médaille d'or (valeur 300 francs) : M. PAGEL. Prix de travaux pratiques (première année). Médaille de bronze : M. RODILLON: Deuxième année. Chimie. Médaille d'argent (*ex æquo*). MM. JEAMDON et JUSSEAUME. Troisième année. Chimie et Toxicologie. Médaille d'argent : M. PAGEL.

Conférences scientifiques. — Une série de Conférences scientifiques à l'usage des gens du monde a commencé le jeudi 16 novembre, à 4 h. 1/2, à la Bodinière, rue Saint-Lazare. Un conférencier, M. A. Picard, a traité des *rayons X et de l'historique de la découverte de Rœntgen.*

La Médecine à l'Association philotechnique. — L'ouverture solennelle des cours de l'Association philotechnique a eu lieu dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. Le rapport du secrétaire général, M. le Dr H. BAUREGARD, professeur à l'Ecole supérieure de Pharmacie, a fait connaître les progrès de l'Association qui compte 549 cours dans Paris. M. le Dr Berthelot, président, a prononcé un discours.

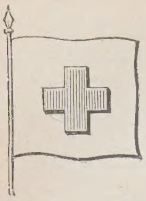

Assistance publique & privée. Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Paris. — *Consultations hospitalières.* — M. le Pr Fournier a communiqué à l'Académie de Médecine l'exposé d'une notice sur les services des consultations gratuites instituées dans certains hôpitaux et destinées aux malades atteints de syphilis. Il a mis en relief les inconvénients multiples de l'état de choses actuellement en vigueur et préconise l'installation dans les services hospitaliers, de consultations données au cours de la soirée, entre huit et onze heures du soir. Cette mesure aurait l'immense avantage de ne pas gêner le malade dans son travail.

Concours de l'Externat.— Anatomie. Le 13 Novembre: *Crosse de l'aorte.*— Pathologie. Le 11 Novembre: Hémoptysies. Le 14 Novembre. *Signes de la tuberculose pulmonaire chronique.*

Hôpital d'Ivry : Suicide d'un infirmier. — Le mariage de M. Léon Havas, âgé de vingt-six ans, infirmier à l'hôpital d'Ivry, avec une jeune fille employée dans le même établissement, devait être célébré à la mairie d'Ivry. Les invités étaient déjà réunis lorsqu'on apprit que le futur époux venait, on ne sait pour quel motif, de se porter un coup de couteau dans la région du cœur, après avoir absorbé le contenu d'une fiole de poison. L'état du désespéré est très grave. C'est la seconde fois que M. Havas tente de mettre fin à ses jours dans des circonstances analogues.

Hôpital d'Aubervilliers. — Au Conseil Municipal de Paris, récement M. Rozier a fait adopter un projet de restauration et d'agrandissement provisoire de l'hôpital de contagieux d'Aubervilliers (dépense, 70,159 fr.).

Hospice Raspail à Paris. — M. Benjamin-François Raspail, ancien membre du Conseil général et ancien député de la Seine, décédé le 24 septembre dernier, a laissé un testament qui vient d'être ouvert et aux termes duquel il institue le département de la Seine pour son légataire universel. Entre autres dispositions intéressantes, M. Benjamin Raspail, par son testament du 15 novembre 1893, fait celle-ci.

« Tout ce qui restera des biens de ma succession après prélèvement des legs particuliers et des frais, reviendra au département de la Seine pour être consacré à l'établissement, dans ma propriété de Cachan, de l'hospice F.-V. Raspail, et du musée F.-V. Raspail, conformément aux prescriptions contenues dans mes dispositions antérieures. »

En ce qui concerne l'hospice, M. Benjamin Raspail a écrit ce qui suit : « J'exprime plus que jamais mon énergique volonté, bien arrêtée, que la propriété de Cachan (château et parc) soit consacrée à un établissement qui devra porter le nom de notre vénéré père François-Vincent Raspail, pour y installer un hospice de vieillesse, où l'on n'admettrait que les vieillards nés dans le département de la Seine et habitant dans les cantons suburbains et ayant leur casier judiciaire en blanc. Il restera amplement assez pour y établir en annexe le musée. » Le testament de M. Benjamin Raspail contient encore d'autres dispositions nombreuses de bienfaisance.

Hôpital Debrousse (Don d'un journaliste). — M. Hubert Debrousse, ancien directeur de la *Presse* et président de la Société des mines de Malfidano, frère de la baronne Alquier, morte en 1893, et qui laissa à l'Assistance pubique plus de cinq millions destinés à la fondation d'un hospice de veillards, a manifesté dans son testament l'intention de continuer et de compléter l'œuvre charitable de la baronne Alquier et, à cet effet, il a institué l'Assistance publique de Paris comme légataire universelle. Or, la fortune de M. Debrousse se monte, autant qu'on peut l'apprécier avant inventaire, à près de trente millions ; l'Assistance publique, aura il est vrai, à prélever sur cette somme un grand nombre de legs particuliers. Mais il lui restera encore, tous comptes faits, près de dix millions qu'elle devra consacrer, suivant la volonté du donateur, à accroître l'importance de *l'hospice Debrousse.*

Cet hospice est construit, dans le 20e arrondissement, près des fortifications, sur l'ancien emplacement du château de Bagnolet qui appartenait, au dix-huitième siècle, à la famille d'Orléans. Pendant la Révolution, le château fut détruit : il n'en resta qu'un joli pavillon, de style Louis XV, dont on a fait le bâtiment de l'administration de l'hospice, et des arbres fort beaux, qui font du jardin de l'établissement un parc admirable. Autour de ce pavillon, l'Assistance publique a fait construire plusieurs bâtiments dans lesquels elle a installé 168 lits de vieillards, hommes ou femmes, et 16 chambre de ménages. Les millions dont hérite l'hospice permettront de doubler au moins le nombre de ces lits réservés exclusivement à des vieillards indigents.

Assistance publique à Paris. — Une proposition de M. Gelez, tendant à ce qu'une entente s'établisse entre les établissements d'Assistance publique « civils et religieux de Paris » pour une meilleure répartition des secours, a été renvoyée à la 5e commission du Conseil municipal de Paris.

Maison départementale de Nanterre. — Un Concours a été ouvert, le 15 novembre 1899, à la Maison départementale de Nanterre, pour l'admission à quatre emplois provisoires d'Interne en médecine et chirurgie, qui deviendront vacants dans cet établissement le 1er janvier 1900.

Hôpitaux de Saint-Etienne. — M. le Dr Martel est nommé, après concours, chirurgien des Hôpitaux.

Hôpitaux de Lille. — A la suite des épreuves ont été nommés *externes* : MM. Crétal, Lorgnier, Dancourt, Lagache, Leblond, Trampont, Huriez, Gellé, Minet, Knoll, Descamps, Duprez, Caudron.

Hôpitaux de Toulouse. — Le Concours de *l'Internat* s'est terminé par la nomination de MM. Constantin, Laurens, Barreau, Vianet, Maillet, internes titulaires; Dardenne, Paisseran, Pecho, internes provisoires.

L'Asssitance Médicale dans la République de Saint-Marin (Italie). — Le budget de cet Etat d'une dizaine de mille habitants n'est que de 120,000 francs, dont

près de 30,000 francs sont consacrés à l'instruction. L'organisation médicale n'est point non plus négligée : trois médecins sont rétribués par le Conseil et doivent leurs soins gratuits à tous les habitants.

Union des Femmes de France. — L'ouverture des Conférences de l'Union des femmes de France a eu lieu mercredi dernier, à 4 heures, au siège de la Société, 29, Chaussée-d'Antin. La Conférence a été faite par M. le Dr Thiéry.

Sociétés et Congrès.

Académie de Médecine de Paris. — L'Académie a déclaré la vacance du siège de M. Charpentier dans la section d'accouchement.

Académie des Sciences de Munich. — L'Académie des Sciences de Bavière (Munich) a élu membre correspondant M. Bonnet, botaniste, de Paris.

Société de Pédiatrie de Paris. — La dernière séance a eu lieu le mardi 14 novembre 1899, à 5 heures du soir, à l'hôpital des Enfants-Malades. Voici quel était l'ordre du jour : 1° M. Variot : *Reflexions sur l'épidémie récente de fièvre typhoïde à l'hôpital Trousseau.* — 2° M. L. Guinon : *Deux nouveaux cas de contagion hospitalière de la fièvre typhoïde.* — 3° M. Le Gendre : *Un cas de diabète aigu chez un enfant de 22 mois.* — 4° M. Aviragnet : *Des troubles digestifs liés à la rhino-pharyngite et à l'amygdalite chroniques.* — 5° M. Thiercelin : *Du diplocoque intestinal ou entérocoque. Son rôle dans la pathogénie de certaines affections digestives.* — 6° M. Villemin : *Hypertrophie congénitale du pied.*

Association philomatique. — *Banquet.* — L'Association philomatique a donné au restaurant Véfour, son banquet annnuel sous la présidence de M. Charles Deloncle, chef de cabinet du Ministre de l'Agriculture, représentant le Ministre, assisté de M. Léonce Dariac, président-fondateur de l'Association. On remarquait la présence de MM. Vaudet et Lefèvre, conseillers municipaux; Flameng, délégué du Préfet de la Seine; MM. les Drs Alfred Audibert et de Bourgon. etc.

M. le Dr Pasteau, vice-président de l'Association a été nommé chevalier du mérite agricole.

Congrès et Expositions de Spa. — Programme des Conférences et Fêtes diverses qui auront lieu à Spa à l'occasion de la fin de ce mois. — *Dimanche 26, Lundi 27, Mardi 28, Mercredi 29 Novembre,* Concours international de Bébés des deux sexes, âgés de 3 mois à 5 ans. — Exposition de l'Hygiène de l'Enfance, de layettes, de l'alimentation des enfants, de jouets, etc., etc. — Les concours auront lieu au Pouhon, les Dimanche 26, pour les enfants de 3 mois à 1 an; Lundi 27, les enfants de 1 an à 2 ans; Mardi 28, les enfants de 2 à 3 ans et Mercredi 29, les enfants de 3 à 5 ans. — Exposition et Congrès gastronomique et culinaire, vinicole et brassicole, la cave, la cuisine, l'office et la salle à manger.

Mardi 12, Mercredi 13, Jeudi 14, et Vendredi 15 Décembre.

Exposition des plaisirs, des délassements et des douceurs de la vie, comprenant le Théâtre, la Musique, la Littérature, les jeux en plein air et de salon; les sports : vélocipédie, automobilisme, escrime, gymnastique, sport nautique, patin, ustensiles de chasse et de pêche. A cette occasion, concert, festival et concours de trompes de chasse.

Mardi 19, Mercredi 20, Jeudi 21, et Vendredi 22 Décembre.

Exposition internationale Vestimentaire : le costume et l'accoutrement complet de l'homme, de la femme et de l'enfant; la mode ainsi que les arts et les sciences qui s'y rattachent. Le mode de voyage à travers le monde, etc.

Dimanche 24, Lundi 25, Mardi 26, et Mercredi 27 Décembre.

Congrès climatologique et Exposition internationale de la Santé, de l'Hygiène, et de la Salubrité. Figureront à cette intéressante manifestation humanitaire tout ce qui a trait à la reconstitution, à l'amélioration et à la conservation de l'Espèce humaine, aux sciences médicales, chirurgicales et pharmaceutiques, à l'art dentaire, l'orthopédie et l'hydrothérapie, aux eaux thermales et minérales, aux engins de sauvetage, matériel d'ambulance, ameublement et fournitures des hôpitaux, etc. etc.

Il s'ouvrira à Spa, le dimanche 24 Décembre prochain, *l'Exposition internationale d'Eaux minérales et thermales.* Pour le Règlement et renseignements supplémentaires, s'adresser par lettre, dans le plus bref délai possible, à Monsieur l'organisateur et Commissaire général de l'Exposition, au Pouhon, édifice communal, à Spa, Belgique.

Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé militaire. — Par décret du 8 novembre, a été nommé au grade de médecin-major de 2e classe, pour prendre rang du 1er novembre 1899 : M. Alexandre-Victor Briole, au 19e régiment d'infanterie. Par décision ministérielle du 7 novembre 1899, les médecins-majors de 2e classe, élèves sortant de l'Ecole d'application du Service de Santé militaire, dont les noms suivent, ont reçu les affectations ci-après ; M. Cochois, 65e régiment d'infanterie ; M. Spire, 135e régiment d'infanterie ; M. le Dantec, 116e régiment d'infanterie.

Aides-majors de 2e classe. — Le *Journal officiel* a publié la liste des affectations, comme médecins aides-majors de 2e classe, des élèves sortis en 1899 de l'Ecole d'application du Service de Santé militaire.

Les manœuvres du Service de Santé à Châlons. — L'ambulance divisionnaire a fonctionné à Vadenay. Elle a été ensuite relevée dans la matinée par un Hôpital de campagne qui a fonctionné également et nourri 70 blessés. Dans l'après-midi, on a préparé un convoi d'évacuation et on a expérimenté plusieurs systèmes de transport improvisés. Le cadre démontable inventé par l'ingénieur Vuillaume, directeur du matériel de la Croix-Rouge de Nancy, a été très apprécié par le personnel médical militaire.

Service de Santé de la Marine. — M. le médecin de 1re classe Coppin embarque sur le *Lavoisier*. M. le médecin de 2e classe Broquet sur l'*Estoc* (Station locale de l'Annam et du Tonkin). Le médecin de 2e classe Viguier embarque sur l'aviso *Elan*, école des pilotes de la flotte. M. le Dr Damian, médecin de 2e classe du port de Rochefort, actuellement en service à Indret, est affecté à Toulon

Inspectorat. — Un décret vient d'adjoindre l'Inspecteur général du Service de Santé aux membres de la Commission chargée de dresser le tableau d'avancement du personnel administratif des Directions de Travaux, en remplacement d'un directeur du Génie maritine. La partie de ce personnel affectée aux Hôpitaux, relevant du directeur du Service de Santé, n'était pas représentée dans la Commission. Le décret vient donc combler une lacune et assurer à ces agents l'appréciation la plus équitable possible de leurs titres d'avancement.

Service de Santé aux Colonies. — Sont désignés pour servir aux colonies : le médecin de 1re classe Martine, au 13e régiment d'infanterie de marine, à Madagascar; le médecin de 2e classe Béguin, aux troupes stationnées à la Martinique.

Médecine d'État et Hygiène.

L'Hygiène et l'Architecture. — Dans l'un de ses récents discours, M. le Dr Duclaux a parlé de la nécessité d'introduire dans la science architecturale les résultats obtenus par les progrès incessants de l'Hygiène : « Comment oublier que le soleil, à qui nous ne demandions autrefois que sa lumière et sa chaleur, met aussi à notre disposition une puissance hygiénique de premier ordre ? Et pour l'eau, qu'il était si naturel autrefois d'amener au voisinage de l'habitation en creusant un puits, ou sous la forme vivante d'une source, comment oublier désormais que ce voisinage a des dangers ? » Et c'est pourquoi M. Duclaux a félicité l'Ecole d'Architecture de décerner le titre d'*Architecte salubriste* », pour lequel elle sera un jour considérée comme une initiatrice.

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 45e semaine, 778 décès, chiffre inférieur à celui de la semaine précédente (878) et à la moyenne ordinaire des semaines de novembre (856). La fièvre typhoïde a causé 21 décès. Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins (92) continue à être inférieur à ce qu'il était il y a quelques semaines. Les autres maladies épidémiques sont rares. La rougeole (4) décès, la scarlatine (2), la coqueluche (1) la diphtérie (3), présentent des chiffres très faibles et plutôt inférieurs aux moyennes de la saison. Il y a eu 22 suicides et 7 autres morts violentes. On a célébré à Paris 529 mariages. On a enregistré la naissance de 1,074, enfants vivants (570 garçons, et 504 filles (dont 747 légitimes et 327 illégitimes. Parmi ces derniers, 51 ont été reconnus immédiatement.

Médecins fonctionnaires. — *Injures à eux adressés.* — La Cour d'Appel d'Orléans, devant laquelle la Chambre criminelle de la Cour de Cassation avait renvoyé une cause ayant trait aux diffamations et injures adressées à un médecin inspecteur des enfants du premier âge, a rendu dernièrement un arrêt basé sur les attendus de la Cour suprême et par lequel elle décide, conformément à la jurisprudence, que la juridiction correctionnelle est incompétente en l'espèce et que les chefs de prévention, dont il s'agit relèvent de la Cour d'assises.

Hygiène de l'Ain. — M. Pierre Baudin, Ministre des Travaux publics, a quitté Paris, pour se rendre à Nantua. De Nantua le Ministre a gagné Belley, où il a présidé l'inauguration d'un service d'adduction d'eaux.

Hygiène à Paris. — *L'épandage.* — Dans la séance du 13 novembre du Conseil Municipal de Paris, M. Fortin ayant questionné le Préfet de la Seine sur l'application intégrale du système du tout-à-l'égout, M. Bechmann, ingénieur en chef des Eaux et de l'Assainissement, en a profité pour parler de l'agitation qui se manifeste depuis quelque temps dans les localités où l'on a créé de nouveaux champs d'épandage : « Nous avons, dit en substance M. Bechmann, mis en service, cet été, deux champs d'épuration. L'un, celui de Carrières-sous-Poissy-Triel, ressemble, au point de vue topographique et géologique, à ceux de Genouevilliers et d'Achères. Le terrain nous était connu ; nous avons pu faire immédiatement les drainages et huit jours après la mise en service, nous avons pu épurer 200,000 mètres cubes d'eau par jour sur 950 hectares, c'est-à-dire que les cultivateurs ont reçu nos eaux sans difficulté. »

La Rage à Paris en 1898. — Le Conseil d'Hygiène du département de la Seine a reçu communication, dans sa dernière séance, du rapport de M. Proust sur les cas de rage observés en 1898, à Paris et dans la banlieue. Le nombre des décès, officiellement constatés, n'a été que de 8 sur environ 1,500 personnes mordues. Mais les circonstances, qui ont précédé quelques-uns de ces décès, méritent, pour leur étrangeté, d'être signalées. M. Proust a cité d'abord le cas d'un habitant de Saint-Denis, M. C..., âgé de soixante et un ans, qui, ayant été mordu le 12 janvier par un chien errant, fit abattre l'animal et le porta ensuite chez un vétéri-

naire. Celui-ci, son examen terminé, délivra un certificat, constatant que « l'autopsie n'avait révélé aucun des symptômes ordinaires de la rage ». M. C.., cependant, mourut enragé, quarante-trois jours plus tard, le 24 février.— C'est ensuite le cas d'un enfant, Narcisse T...., sur lequel un chien enragé se jette dans la rue. L'enfant repousse le chien de sa main droite, qu'il pose sur la gueule toute baveuse de l'animal. Il n'est pas mordu, mais, au même moment, une poussière étant entrée dans l'œil, il frotte celui-ci avec sa main salie. Seize jours plus tard, Narcisse T..., mourait dans une crise de rage. — C'est enfin un garde champêtre de Montmorency M. G.., qui, le 17 août, est atteint d'hydrophobie et conduit à l'hôpital Lariboisière. Il ne se souvient pas d'avoir été mordu, sauf une fois, *quatorze mois auparavant*, par le chien d'un de ses voisins, lequel chien n'a pas été malade et vit encore... Deux jours après G... meurt en présentant tous les symptômes de la rage. — Ces exemples singuliers, sur lesquels M. Proust a attiré l'attention du Conseil d'Hygiène, ont décidé ce dernier a adressé au Préfet de Police la requête suivante : « Le Conseil.... demande instamment que les commissaires de police soient dûment informés : 1° Que le résultat négatif de l'autopsie d'un chien mordeur ne permet pas d'affirmer qu'il n'était pas enragé ; 2° qu'ils doivent en aviser les personnes mordues et les engager à se rendre à l'Institut Pasteur pour s'y faire traiter ». En même temps le Conseil d'Hygiène, après avoir constaté par les tableaux joints au rapport de M. Proust que le nombre des chiens enragés et des personnes mordues est, comme toujours, en raison inverse du nombre des chiens errants abattus, a demandé « que l'ordonnance de 1892 soit rigoureusement appliquée et que des poursuites soient intentées par le Parquet aux propriétaires de chiens ayant causé des accidents ». Il s'agit, en la circonstance, de la célèbre ordonnance de M. Lozé sur les chiens vagabonds.

La Peste. — *Portugal.* — Pendant la semaine du 12 au 19 novembre, on a constaté 13 cas et 7 décès. — 2 cas ont été signalés à Braga, au nord-est d'Oporto.

Le Dr Salimbeni, est rentré à Paris. Le Dr Metin (Edmond) remplacera le Dr Salimbeni.

La colonie francaise a offert au Dr Salimbeni un dîner de trente convives. Le médecin norvégien, M. Levim, restera pendant toute la durée de l'épidémie. M. le Dr Souto est tombé malade ; on l'a mis en observation à l'hôpital.

A Madrid, la *Gazette* publie un décret ordonnant de soumettre à une quarantaine les provenances de Kobé (Japon) à cause de la peste levantine.

Autriche. — A la séance de la Chambre des Députés, le Ministre de l'Intérieur, M. Kœrber, répondant à une interpellation de M. Lueger, concernant un cas de peste à Trieste, dit que l'examen bactériologique du cadavre d'un matelot étranger, mort à Trieste, par le Pr Weichselbaum, a confirmé le soupçon qu'il s'agissait d'un cas de peste.

Toutes les mesures de précaution ont été prises et, depuis la mort du matelot dont il s'agit, aucun cas nouveau ne s'est produit, de sorte que toute raison d'inquiétude a disparu. Le ministre exprime l'espoir que les dispositions prises par le gouvernement autrichien conformément aux décisions des conférences internationales de Dresde et de Venise contribueront à l'étranger à écarter toute entrave apportée à la liberté du commerce à l'occasion de ce cas isolé et venu du dehors. A cet égard, le ministre relève que d'après les conventions susdites, les restrictions à la libre circulation sont applicables seulement lorsque les cas d'infection sont endémiques et jamais lorsqu'il s'agit de cas isolés apportés de l'étranger et efficacement écartés.

Grèce. — Par suite de la quarantaine imposée par les autorités helléniques aux provenances d'Autriche-Hongrie, les navires de toutes les lignes du Lloyd autrichien allant de Trieste en Orient cessent de faire escale dans les ports de la Grèce.

Maurice. — Dans la semaine du 2 au 9 novembre, on a enregistré 87 nouveaux cas et 72 décès.

États-Unis. — Le vapeur anglais *Taylor*, arrivé de Santos a été mis en quarantaine. Le commissaire du bord est mort le 7 courant d'une maladie suspecte ; le capitaine est malade et a les symptômes de la fièvre bubonique.

Brésil. — Aucun cas de peste à Santos depuis le 6 novembre. Le total des cas depuis le début de l'épidémie est de dix-huit, celui des décès, de huit. A San-Paolo, il y a eu deux cas et un décès.

La Médecine dans le conflit Anglo-Boër. — *Secours aux Blessés.—Angleterre.*— Le Comité central de la Croix-Rouge anglaise vient de décider l'envoi au Transvaal d'une ambulance de 120 lits dont le personnel, entièrement civil, comprendra 5 chirurgiens, 1 médecin, 10 aides, 12 infirmières, et s'embarquera vers le 2 décembre sous la direction de M. Georges Stoker.

Italie. — La Croix-Rouge italienne, en considération des secours envoyés par la Croix-Rouge anglaise aux blessés italiens pendant l'expédition d'Abyssinie, vient de décider l'envoi de secours aux blessés anglais, et d'objets de pansement.

États-Unis. — Le personnel du *Maine*, le bateau-hôpital américain, est sous la direction du chirurgien colonel Heusman ; il comprend 10 infirmières et 10 infirmiers sous la direction de Mlle Hibrard, directrice d'hôpitaux américains.

Les Embaumeurs. — Un procès assez curieux était inscrit au rôle de la 10e chambre correctionnelle. Le décret du 17 avril 1889 interdit de procéder aux opérations tendant à la conservation des cadavres par l'embaumement ou par tout autre moyen, sans une autorisation du Préfet de police ; aussi le Ministère public poursuivit-il pour infraction à cette prescription, un industriel, M. Chabanon, l'inventeur d'une préparation permettant de retarder pendant plusieurs jours, jusqu'aux obsèques, la décomposition des corps. Le prévenu soutint pour sa défense, que, son procédé particulier n'étant pas l'embaumement, il était libre de l'appliquer sans autorisation de la Préfecture de police. Le procès a été appelé à l'audience ; mais, à la demande du défenseur, Me Marréaux-Delavigne, le tribunal avait renvoyé les débats pour entendre M. le Dr Laugier, médecin-major.

M. Chabanon ensevelisseur non autorisé, a cité en témoignage M. Laugier, médecin de l'état civil; et, en effet, ce médecin a reconnu qu'il n'avait pu constater aucune modification des cadavres. Après un spirituel réquisitoire

de M. le substitut Lescouvé, et une plaidoirie très intéressante de Me Marréaux-Delavigne, le Tribunal a prononcé l'acquittement de l'ensevelisseur antiseptique.

Charlatans et sorciers. — Il est pénible de constater que, malgré les bienfaits de l'instruction obligatoire, la foi dans les pratiques occultes est toujours enracinée chez nos paysans vendéens. Récemment, M. le Dr Bastard (de Bournezeau, en Vendée), était appelé au chevet du sieur Auger, cultivateur à l'Andejaunière. Le malade était presque agonisant, et, quelques heures après, il rendait le dernier soupir. En présence d'un dénouement si prompt, le docteur eut des soupçons qui se changèrent bientôt en certitude. La mort d'Auger était l'œuvre des pratiques ignorantes d'un empirique. M. le Dr Bastard en informa aussitôt la Justice, et M. le Procureur de la République, accompagné du Juge d'instruction et du Dr Blé, médecin-légiste, à la Roche, se rendit sur les lieux. Il fut procédé à l'exhumation et à l'autopsie du cadavre. M. le Dr Blé a recueilli quelques organes qui seront soumis à un examen approfondi. De son côté, M. le Juge d'instruction a entendu plusieurs personnes du témoignage desquelles il ressort que le défunt avait été soigné par un sieur Auvinet, empirique, domicilié à Saint-Philibert-du-Pont-Charrault, qui a déjà eu maille à partir avec la Justice pour exercice illégal de la médecine. Dans la maison du défunt, on a trouvé une fiole dont le contenu, préparé par Auvinet, sera soumis à l'analyse des chimistes. Auvinet aura donc à répondre du crime d'homicide par imprudence et exercice illégal de la médecine.

Le rôle du Médecin dans les suicides. — Un riche entrepreneur de travaux publics, M. Raoul Teugap, âgé de trente-quatre ans, qui obtenait récemment le divorce contre sa femme, dont il avait pu constater l'inconduite, s'est suicidé dans des circontances peu banales. Ne pouvant oublier celle qu'il avait chassée et dont le départ le laissait en proie à une morne tristesse, il avait résolu de mourir ; Il voulût qu'un docteur vînt, après sa tentative de suicide, lui prodiguer des soins en cas d'insuccès. Vers quatre heures, il envoya donc sa bonne chez le docteur, prétextant une crise hépatique qui exigeait des soins immédiats. Lorsque le docteur arriva, il aperçut M. Teugap étendu, inerte, sur le lit, Le malheureux venait de se faire sauter la cervelle. Il a succombé quelques instants après.

La certitude de la mort. — Mr Friedrich, d'Elbing, en Allemagne, vient de faire, dit-on, une découverte inattendue et bien curieuse. Il aurait, d'après le *Bulletin du Photo-Club* et une notice de la *Photo-Revue*, étudié une nouvelle espèce de rayons cathodiques, permettant de contrôler, sans aucun risque d'erreur, la cessation de la vie. On sait que, jusqu'à présent, la Science ne dispose d'aucun appareil révélant d'une façon certaine, quelques instants après la mort, les changements survenus dans l'organisme, qu'on ne peut que conclure d'après les symptômes connus, que l'individu a cessé de vivre ; il n'était pas possible jusqu'ici de fournir la preuve de la mort. Peut-être le problème est-il ainsi résolu.

Les superstitions médicales.—Ce qui suit se passe à la veille du XXe siècle et en Europe ! On mande de Temesvar qu'à Krassoszoerenye des groupes de Roumains superstitieux se rendaient dans ces derniers temps, à des jours déterminés, au cimetière de la localité, ouvraient les tombes, dépéçaient les cadavres et les recouvraient ensuite de terre, le tout dans le but de conjurer une épidémie de diphtérie qui sévissait dans le village. Seize de ces profanateurs ont été conduits par la gendarmerie à la prison d'Oravieza.

Un centenaire. — L'*Agence Havas* redonne la nouvelle qu'elle avait donnée déjà, de la mort de M. Botot de Saint-Sauveur, maire de Buncey, doyen des maires de France, qui est âgé de cent ans moins quelques mois.

Divers.

Médaille du Pr Guyon. — De nombreux élèves de M. le Pr Guyon ont eu la pensée de lui témoigner publiquement leur reconnaissance à l'occasion du prochain *Congrès international, de Médecine*, qui doit s'ouvrir à Paris, le 2 août 1900. Ils estiment que cette solennité serait bien choisie pour rendre à leur Maître cet hommage, au moment de la création, dans le Congrès, d'une *Section de Chirurgie urinaire*, présidée par lui, à l'hôpital Necker, dans le lieu même où il poursuit si brillamment son enseignement fécond, depuis plus de trente-deux ans. Un Comité, composé de plusieurs de ses élèves français et étrangers, a été formé et a décidé qu'une *médaille commémorative* lui serait offerte à l'ouverture du Congrès de 1900. On a pensé que, non seulement les anciens élèves de M. le Pr Guyon, mais aussi les admirateurs de son œuvre et ses amis, auraient à cœur de lui prouver leur sympathie, et l'on demande aux médecins de vouloir bien s'associer à cette manifestation, en contribuant à la rendre plus éclatante. Une souscription est ouverte ; le minimum de la cotisation est fixé à 25 francs. Tout souscripteur aura droit à un exemplaire d'une médaille semblable à celle qui aura été offerte, en bronze ou en argent, suivant le montant des sommes recueillies. Adresser le montant des cotisations à nos *Bureaux*, 93, boulevard Saint-Germain. Nous les remettrons à qui de droit.

Missions scientifiques. — *Participation du Sénégal à l'Exposition de 1900.* — M. Chaudié, gouverneur général de l'Afrique occidentale, en partant le 17 novembre, pour rejoindre son poste à Saint-Louis, a emmené une mission destinée à préparer la participation de la colonie du Sénégal à l'Exposition de 1900. Cette Commission est composée de : M. le Dr Lasnet, médecin des Colonies, chargé de l'Ethnographie, l'Hygiène et les Plantes médicinales ; M. Cligny, docteur ès-Sciences, chargé de la Zoologie ; M. Pierre Rambaud, licencié ès-Sciences, chargé de la Géologie et de l'Hydrographie.

Le gouvernement roumain vient de charger M. Udrisky, professeur de Pathologie et de Clinique chirurgicale à l'Ecole supérieure de Médecine vétérinaire de Bucarest, d'une mission scientifique à Berlin, Paris et Bruxelles.

La Médecine et la Religion. — Les conférences de médecine pratique, publiques et gratuites, qui ont lieu à la Faculté de Théologie, boulevard Arago, 83, se sont ouvertes le 13 novembre à 4 heures, par une leçon inaugurale du Dr Demoulin, sur *l'Anesthésie en Chirurgie*.

Les Médecins et la Politique. — L'Assemblée générale semestrielle des Hôteliers de Paris a eu lieu au Conservatoire des Arts et Métiers. Devant une nombreuse assistance, des discours ont été prononcés, entre autres par M. le Dr Dubois député. — L'Union syndicale des marchands brocanteurs en boutique et chineurs réunis a donné son grand banquet annuel suivi de bal, au Salon des Familles, avenue de Saint-Mandé; M. Duclaux, directeur de l'Institut Pasteur, auvergnat d'origine, membre d'honneur de la Société, a prononcé quelques paroles.

Parmi les 91 Sénateurs, qui ont voté contre la compétence de la Haute-Cour l'on remarque M. le Pr Berthelot, M. le Dr Léon Labbé, M. Peytral, pharmacien.

Distinctions honorifiques. — M. le Dr Pietttre (de Saint-Maur) est nommé officier de la Légion d'honneur. Sont nommés officiers d'Académie : MM. les Drs Victor Thébault (de Paris); Audiban (de Bordères-Louron); Barthès (d'Ivry); Boursot (de Nuits); Cochery (de Romilly); Druène (de Luz-Saint-Sauveur); Dupau (de Toulouse); Mathieu (d'Hauteville); Moreau (de la Ferté-Bernard); Patin (de Boulogne-sur-Mer); Barbès (médecin militaire). — Le Ministre de l'Intérieur a décerné une *médaille de bronze* à M. le Dr Chatelain (de Denain), en témoignage du dévouement dont il a fait preuve au cours d'une épidémie de diphtérie à l'hôpital Saint-Sauveur de Lille.

Les Médecins conférenciers. — A la Séance annuelle du 17 novembre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, M. le Dr Hamy a clôturé la Séance par une lecture fort goûtée sur la vie pleine de tribulations, d'un Egyptologue aujourd'hui oublié, Jean-Baptiste Adanson, ancien drogman, chancelier français dans le Levant, mort à Tunis, en brumaire de l'an XII.

Les Médecins et les Hommes illustres. — Georges Dewey, le célèbre amiral américain, qui est né dans une jolie petite ville de l'Etat de Vermont n'ayant pas même 5,000 habitants, quoiqu'elle soit une capitale, et portant le nom de *Montpellier*, singulièrement difficile à prononcer en anglais pour des Français s'ils veulent se faire comprendre, vint au monde le 26 décembre 1837 ; ce qui lui donnait tout près de soixante et un ans le jour de sa victoire. Son père était un honorable *médecin de campagne*. Il perdit sa mère de bonne heure et fut élevé par sa sœur à qui il donna, dit-on, du fil à retordre. Ses biographes s'accordent à dire qu'il fut un polisson difficile à manier.

Les Médecins amis des Belles-Lettres. — On a récemment inauguré, dans le cimetière de Saint-Aubin-sur-Gaillon, petite localité du département de l'Eure, le médaillon qu'un comité d'admirateurs, réuni sous la direction du Dr Collin, de Gaillon, a fait placer sur la tombe de Marmontel.

Les Médecins des Hommes célèbres. — M. le Dr Félizet, chirurgien, et M. le Dr Charlier, qui s'était adjoint M. le Dr de Backer, ont tenu une consultation chez M. Cunéo d'Ornano. Ils ont constaté que la guérison de la jambe cassée suit son cours régulier, mais que l'état du blessé est encore inquiétant. Une nouvelle consultation de ces médecins aura lieu bientôt.

Mariages de Médecins.—Récemment a été célébré, à l'église de la Trinité, le mariage de M. le Dr Gaston Chevrier, fils de l'honorable M. Chevrier, pharmacien, chevalier de la Légion d'honneur, avec Mlle Marie de Choudens, fille de l'éditeur de musique bien connu. Dans l'assistance, on remarquait les plus hautes personnalités du monde artistique, littéraire, théâtral, ainsi qu'un grand nombre de notabilités médicales. Le défilé à la sacristie n'a pas duré moins de trois quarts d'heure. — M. Marie-Alfred-Henri-Maurice Bourillon, docteur en médecine, directeur de l'Asile national de Vincennes, ancien député, a épousé Mlle Jeanne Eugénie Tournay, artiste peintre, officier d'Académie, professeur dans les Écoles de la ville de Paris. — La semaine dernière a eu lieu le mariage de M. le Dr Albarran, professeur agrégé à la Faculté de Médecine, chirurgien des Hôpitaux, qui, comme on le sait, est d'origine cubaine. Il a épousé une toute jeune Espagnole, très distinguée. Reconnus à la cérémonie : M. le Dr Guyon, M. le Dr Dupré, M. le Dr Noguès, etc.

Les Médecins dans le Monde. — On a célébré à l'Eglise Saint-Eloi de Reuilly, le mariage de Mlle Marie Goujon, fille de M. le Dr Goujon, sénateur de l'Ain, maire du XIIe arrondissement, avec M. E. Chapuit, avocat. Les témoins de la mariée étaient MM. les Drs Labbé, sénateur de l'Orne, et Meuriot. Parmi les assistants, un grand nombre de docteurs et notabilités du monde médical, entre autres: MM. les Prs Brissaud, Tillaux, Landouzy, le docteur, Mme et Mlles Segond, Mme Brouardel. Remarqué, parmi les superbes cadeaux offerts aux jeunes mariés, ceux de MM. Labbé, Meuriot, Lucas-Championnière. — A Saint-Sulpice a été béni le mariage de M. Jacques Leblanc, petit-fils de l'amiral Leblanc et fils du Maître des Requêtes au Conseil d'Etat, avec Mlle Gabrielle de Vallat. Parmi les témoins de la mariée, M. le Dr Servier.

La Médecine au Théâtre. — Aux Bouffes-Parisiens, dans la *Demoiselle aux Camélias*, opérette en trois actes par MM. Eug. et Ed. Adenis, musique d'Edmond Missa, il y avait un rôle d'*aide-pharmacien*, qui était tenu par M. Grangier. MM. Jules Barbier et Michel Carré viennent d'autoriser MM. Milliaud à jouer à Lyrique-Renaissance le *Médecin malgré lui*, opéra comique en trois actes (d'après Molière), musique de Ch. Gounod, qui fut représenté de 1858 au Théâtre-Lyrique, avec Meillet, Lesage, Girardot, Mme Caroline Girard, Faivre, etc.

Déplacements de Médecins. — M. le Dr Chabaud est rendu à Cannes; M. le Dr Lancastre (Joao) est à Lisbonne.

Les Médecins malheureux. — Type d'annonces, cueilli dans le *Figaro* :

JEUNE MEDECIN est demandé comme collaborateur. — Bonnet, 1, boulevard Henri IV.

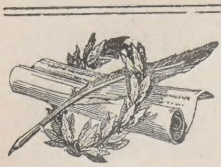

Variétés et Anecdotes.

L'Alcoolisme à la vapeur : Les Wagons-Bars dans les Chemins de fer de l'État.

On a bien lu le titre ci-dessus : il est plus que justifié par ce fait que l'*Etat* lui même a introduit dans ses propres (?) chemins de fer les *wagons-bars* ou *cabarets circulants*, pour lesquels il ne se gêne pas (pourquoi se gênerait-il? Quand on vend du poison, on n'en saurait trop vendre! !...) de publier et répandre les réclames les plus éhontées, ainsi que nous en donnons ci-après un exemple.

Que les Compagnies particulières acceptent et encouragent cette déplorable innovation, qui offre à l'alcoolisation en voyage une occasion de plus à ajouter à celle des buffets avec leurs élégantes petites fioles à emporter..., cela peut se comprendre, pour autant que cela soit regrettable et condamnable...

Mais que l'Etat.., nous ne disons pas même l'Etat-Providence, mais l'Etat tout court... n'hésite pas à emboîter le pas... dans cette course effrénée, à la *vapeur* (c'est bien le mot en situation), à l'empoisonnement public, voilà qui dépasse, en vérité — non pas toute compréhension, car pour être l'Etat, il n'en est pas moins sujet à l'oubli de ses devoirs — mais voilà qui défie toute indulgence!... C'est, pour le coup, la prime volante à l'empoisonnement *officiel* ; comme si ce n'était pas déjà assez de laisser, sans le moindre souci, empoisonner les citoyens ! Il serait curieux de savoir — comme le demande fort à propos, de son côté, l'excellent journal l'*Alcool*, par la plume de son directeur, M. le docteur Legrain, si l'Etat *paie patente* pour les wagons-bars qu'il a installés sur ses chemins de fer ? Ce qui est certain, c'est que l'Etat, en bon commercant qu'il est, fait, pour ses buvettes ambulantes, des réclames qui s'étalent, sans vergogne et en promiscuité avec une Compagnie particulière, dans les grands journaux, où nous cueillons la suivante :

Chemins de Fer de l'Ouest et de l'ETAT

WAGONS-BARS

1re, 2e et 3e classes

ENTRE

Paris et Auteuil. — Paris et Argenteuil. — Paris et Saint-Germain
Paris et Versailles. — Paris et Moulineaux. — Paris et La Garenne-Bezons.
Nantes, Pornic, Bordeaux, Royan, etc.

Il n'est perçu aucun supplément pour voyager dans les wagons-bars.

CONSOMMATIONS AUX PRIX ORDINAIRES (1).

Une comparaison édifiante, à ce sujet. Un journal *américain*, le *Railroad Gazette*, annonce ce qui suit : « Les journaux de San Francisco rapportent que la vente des liqueurs aux buvettes a cessé dans toutes les stations du chemin de fer *Southern Pacific*. Cette mesure a été prise à la suite d'un avis donné un an d'avance aux propriétaires des buffets. » Nous savons, pertinemment, qu'une mesure semblable a été prise sur les chemins de fer belges...

Est-ce que la France, oubliant — ce que nous nous empressons de rappeler à l'Etat des *wagons-bars*... qui la représente — qu'elle tient, d'ores et déjà, la première place — le *record*, selon l'expression d'actualité — sur la carte *noire* de l'alcoolisme en Europe, tardera longtemps encore à imiter cet exemple, et à cesser cette exploitation qui est non seulement un honteux scandale en son espèce, mais de plus l'encouragement, voire même la participation les plus coupables à une industrie, qui s'attaque aux racines mêmes de l'existence nationale ? Et ne se trouvera-t-il pas, dans notre Parlement, un homme, un citoyen véritablement imbu et pénétré de sa mission et des intérêts majeurs, sociaux et nationaux dont il est chargé, pour adresser au *Ministre* compétent (celui des Travaux publics) une de ces interpel lations qui, parmi tant d'autres oiseuses ou inutiles, serait d'une réelle opportunité tutélaire... ? Nous n'osons guère l'espérer en ces temps de préoccupation dominante et obsédante des intérêts *électoraux*, noyés, hélas ! dans le cabaret et le bar... et devant lesquels pâtissent et succombent les intérêts les plus sacrés de l'hygiène et de la santé publiques...

Nous dédions, en tout cas, à M. le ministre en question, les faits et les avertissements ci-dessus, dont il lui est permis, et dont il lui serait facile, en sa plus légitime sollicitude, commandée par le plus impérieux des devoirs, de tirer l'indication et l'action les plus rationnelles, et de la plus haute utilité publique (*Trib. méd.*).

(1) Nous sommes personnellement en mesure d'affirmer — et nous avons d'autant plus de plaisir à le faire que ce sont là une exception et un exemple excellents et des plus louables — que la *Compagnie des Chemins de fer de l'Est* s'est opposée jusqu'à présent à l'introduction sur ses lignes des *wagons-bars* ; grâce à l'intervention de son éminent directeur, M. Barabant, qui a su s'inspirer, en cette occurrence, des intérêts majeurs de la santé publique et nationale, si gravement compromis par les progrès et les ravages de l'alcoolisme en France.

c

Chemins de Fer d'Orléans. — *Hiver* 1899-1900. — *Stations Hivernales et Thermales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne. — Arcachon, Dax, Pau, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc. Billets à prix réduits d'excursions, individuels et de famille. Excursions dans le centre de la France, les Pyrénées, et sur les bords du Golfe de Gascogne.*

La Compagnie d'Orléans, d'accord avec celle du Midi, délivre *toute l'année* des Billets d'excursion à prix réduits, permettant de visiter le centre de la France, les Pyrénées et les bords eu Golfe de Gascogne. Durée de validité : 30 jours. Prix des Billets : 1re classe 163 fr. 50. — 2e classe 122 fr. 50. La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

A NOS LECTEURS.

La Faculté de Médecine de Paris.

On trouvera en vente dans nos Bureaux une superbe gravure d'un tableau de M. Bourgeois, représentant **tous les Professeurs de la Faculté de Médecine de Paris**, assemblés en *Réunion du Conseil*.

Ceux de nos lecteurs qui désireraient se la procurer, encadrée ou non, n'ont qu'à se faire inscrire à nos Bureaux ou à nous la demander par lettre affranchie.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.
PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS.

POSTES MÉDICAUX VACANTS.

DEMANDES.

1° On demande un médecin pour diriger un établissemeut thermal dans le midi, après décès du titulaire.

2° Poste médical à prendre dans la Vienne, dans commune de 2.000 habitants. On fait la pharmacie.

3° Psste médical à proximité d'une grande ville de l'Ouest. Rapport : 11.000 francs touchés. Seule condition : Reprise du bail.

4° A 200 kil. de Paris, clientèle médicale datant de 20 ans, à céder. 6 à 7.000 fr. par an. Conditions : 1° être français ou naturalisé ; 2° reprise du bail d'une belle maison ; 3° petite indemnité de déplacement.

Pour les différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 175.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.